

N°1

SEPTEMBRE 2015

**LETTRE AUX
RIVERAINS**

INDUSLACQ

Information des industriels de la plateforme Induslacq



Nuisances : état des lieux

Depuis début juillet 2015, des nuisances sont remontées par les riverains à la Coordination de la plateforme Induslacq.

Une cellule de suivi spécifique a été mise en place par les industriels qui se réunissent tous les jours pour faire un état de la situation.

L'objectif est de trouver au plus vite les causes de ces nuisances en corrélant l'ensemble des informations disponibles (météo, marche des unités de fabrication, analyses de laboratoire...).

Éléments clés au 08/09/15

- 70 signalements, pour l'essentiel localisés sur le bas de Lacq.
- 23 riverains se sont manifestés.
- 3 natures de nuisances : olfactives (nouvelles odeurs), irritations, gênes respiratoires.
- Phénomènes par « bouffées ».

Les mesures prises par les industriels

Mise en place d'une cellule de suivi avec les directions générales :

- Arkema / Abengoa / OP Systèmes / SOBEGI / Toray CFE.
- Réunion quotidienne depuis le 31/07/15.
- Une vingtaine de personnes mobilisées pour gérer la situation.

Liaison permanente avec les services de l'Etat et les élus locaux :

- Préfecture
- DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- ARS (Agence Régionale de Santé)
- Airaq (surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine)
- CCLO et mairies

Méthodologie appliquée :

- Réception des signalements en provenance de riverains, de mairies et de salariés de la plateforme.
- Enregistrement et recueil d'informations (gênes ressenties, météo, marche des unités, balises Airaq).
- Déplacement des pompiers de la plateforme chez le riverain pour prélèvement d'air.
- Retour vers les riverains pour recueil d'informations complémentaires et échanges.
- Analyses et recherche de corrélations entre les données recueillies.
- Avec l'accord du riverain, communication de ses coordonnées à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour enquête détaillée sur les gênes ressenties.

Réalisation de campagnes de recherches et d'analyses depuis juillet :

- Analyse de tous les prélèvements d'air effectués par les pompiers chez les riverains.
- Pose de capteurs chez certains riverains avec recherche de dioxyde de soufre (SO₂), dioxyde d'azote (NO₂) et acides inorganiques (sulfurique, nitrique, chlorhydrique).
- Augmentation des sensibilités de détection et élargissement de la liste des molécules recherchées.
- Intervention d'un cabinet spécialisé (« nez ») pour identification des odeurs et caractères irritants des émissions spécifiques de chaque unité de la plateforme.

Mesures dans l'environnement : les premiers résultats

- Le caractère soudain des nuisances a mis en évidence un phénomène de « bouffées ».
- A ce jour, les gênes ressenties n'ont pu être corrélées avec le fonctionnement d'une installation en particulier ; les rejets ont respecté les normes réglementaires nationales.
- Les résultats sur le dioxyde de soufre (SO₂) sont très inférieurs au seuil de 300 µg/m³, au-delà duquel les autorités déclenchent une information aux personnes sensibles (voir tableau ci-dessous).
- Sur la durée des enregistrements effectués, les résultats obtenus pour les autres composés recherchés sont en dessous des limites de détection des appareils de mesure.
- Les valeurs relevées sont très faibles et ne permettent pas d'expliquer les effets ressentis.

Valeurs maximales mesurées chez les riverains :

Composé	Résultats µg/m ³ (µg : microgramme)
Dioxyde de soufre (SO ₂)	6,1
Dioxyde d'azote (NO ₂)	< 5,3
Acides (sulfurique, nitrique, chlorhydrique)	< 3,68
Composés organiques volatiles (COV)	< 9,64



Prélèvement d'air sur la plateforme par un technicien de Laboratoire

Les actions en cours, en lien avec les autorités

- Poursuite du recueil et de l'exploitation des signalements.
- Troisième campagne d'analyses pour capter « les bouffées » à l'origine des nuisances.
- Mise à profit des arrêts programmés d'unités pour rechercher par élimination la ou les sources des nuisances.
- Nouvelles interventions d'un « nez » sur les prochaines semaines.

RAPPEL

**Vous ressentez une odeur inhabituelle ou une irritation ?
Appelez le numéro mis à disposition pour tout signalement :
05.59.92.21.02**

C'est grâce à vous et à vos remontées d'informations que les sources des nuisances pourront être identifiées.

